

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

**LIGUE
DE
BASKET-BALL**



BRETAGNE

LORIENT
Samedi 12 Juin 2010



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jacqueline PALIN accueille les participants et donne la parole à Thomas KERISIT.

Intervention de Thomas Kerisit :

Bonjour à tous. Bienvenue à Lorient dans le cadre de cette Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Basket. On a souhaité pour cette année, démarrer par un petit moment sympa. On va vous passer une petite vidéo de 2-3 minutes qui va résumer les moments forts de cette saison 2009-2010 pour le basket en Bretagne. On a essayé de mettre les moments marquants. Je vous laisse visionner cela et je laisserai la parole à Jacqueline ensuite. Bonne Assemblée Générale à tous et toutes.

Jacqueline Palin : Je crois qu'on peut applaudir Thomas et Jean-Pierre Vaillant pour le travail fait pour montrer le dynamisme de nos commissions à la Ligue. Bravo Thomas.

Bonjour et bienvenue dans les locaux de l'UBS pour ces Assemblées Générales de la Ligue de Bretagne. Une journée bien remplie dont vous avez tous le programme dans vos sacs vous attend.

Nous nous réunissons donc dans un premier temps en Assemblée Générale extraordinaire pour une modification de nos statuts et règlements généraux concernant les dates de l'exercice comptable de la Ligue avec un passage des comptes à l'année civile.

Pourquoi ?

Nous rencontrons de plus en plus de difficultés à faire coïncider les dossiers de demande de subvention, auprès des collectivités publiques, avec notre plan d'action annuel, subventions attribuées à l'année civile avec le budget de la Ligue et une clôture des comptes au 30 avril (et une saison sportive qui se termine ce jour).

Deuxième problème : Un compte de résultat établi très rapidement avec des rééquilibrages nécessaires l'année suivante.

Plusieurs ligues et comités régionaux ont déjà adopté cette procédure.

Ceci implique simplement que le budget prévisionnel 2010 proposé va correspondre à 8 mois d'exercice, ce qui a été un peu compliqué à faire.

Vous avez reçu les règlements avec les deux principales modifications apportées.

Les modifications proposées :

STATUTS

Titre IV - SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 25 – Règlement intérieur

Le règlement intérieur est préparé par le Comité Directeur et adopté par l'assemblée générale.

REGLEMENT INTERIEUR

Titre IV - COMITE DIRECTEUR

Article 13

13.3. Le Comité Directeur de Janvier valide le budget prévisionnel de l'année, qui est ensuite voté par l'Assemblée Générale de Juin.

Titre VI - EMPLOI DES FONDS

Article 23

L'exercice financier commence le 1er Janvier pour se terminer le 31 Décembre de l'année.

Les modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur de la Ligue de Bretagne sont adoptées à l'unanimité des groupements sportifs présents ou représentés par 24930 voix.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jacqueline PALIN présente les invités : Daniel GILLES qui représente à la fois - la ville de Lorient qui nous accueille dans ces locaux très agréables de l'UBS, avec à côté le CROUS où nous déjeunons ce midi, et également à proximité de la salle de Kervaric - et le Conseil Régional de Bretagne et Jean-François COQUAND Directeur adjoint Jeunesse et Sports. Sont excusés pour cette Assemblée Générale Monsieur Yvan MAININI Président de la Fédération, Christian CARADEC Directeur Régional des Sports et de la Cohésion Sociale, Lucien THOMAS Président du CROS, Marie-Noel SERVAGE Secrétaire Générale de la Fédération, Joseph-François KERGUERIS Président du Conseil Général du Morbihan et Annick PORTES Directrice de la DDSC du Morbihan. Nous avons également des amis du conseil d'honneur qui sont excusés : Michel LE COQ, Albert FORGET. Sont également absents : Valérie ALLIO, membre du comité directeur qui est au tournoi de la Mie Câline à St Jean de Monts et le Président du CEP.

Jacqueline PALIN remercie le CEP et son président pour l'organisation de cette journée. Elle remercie également Monsieur le Maire de Lorient et son adjoint aux sports, qu'elle connaît aussi très bien en tant que Vice Président du Conseil Régional, chargé des sports. La ville de Lorient a obtenu tout récemment le premier prix du challenge de la ville la plus sportive décerné par le journal l'Equipe. Jacqueline Palin adresse ses félicitations pour cette nomination qui récompense un investissement de tous les instants dans le sport. Lorient qui « a su allier le sport pro et le sport de Monsieur tout le monde en prenant en compte que la pratique sportive est une plus value pour ses habitants » (*L'équipe*). Elle souhaite au Basket lorientais de rejoindre rapidement le niveau de toutes ces disciplines sportives qui font l'honneur de la ville. Le potentiel est là il faut l'accompagner, ce que nous savons faire avec le comité départemental. Il reste maintenant à y faire adhérer les clubs locaux en mettant en place un plan de développement cohérent du Basket lorientais.

Merci aussi à la municipalité pour la mise à disposition de la salle de Kervaric pour l'organisation des finales de la coupe de Bretagne. Lors de ces finales nous accueillerons Madame Bigot alerte centenaire (cet honneur n'est pas donné à tout le monde).

Jacqueline PALIN remercie Daniel GILLES pour l'aide financière de 50% du Conseil Régional pour l'acquisition, par la Ligue, des structures gonflables.

Intervention de Monsieur Daniel GILLES

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les responsables de la Ligue de Bretagne, des comités départementaux, des clubs, Monsieur COQUAND :

C'est avec beaucoup de plaisir que j'assiste au début de votre assemblée et que j'y représente, le Maire de Lorient, Norbert METAIRIE. Lorient c'est une ville que vous connaissez, c'est une ville de 60000 habitants au cœur d'une agglomération de 190000 habitants. C'est la 3^{ème} agglomération de Bretagne. Norbert METAIRIE est également le Président de la Communauté qui est au cœur de la Bretagne Sud et qui a des atouts économiques, universitaires, humains, touristiques... C'est aussi une grande ville sportive. Le journal l'Equipe a primé Lorient comme étant la ville la plus sportive de France cette année dans la catégorie des 20000 à 100000 habitants. C'est une reconnaissance pour l'action publique de la municipalité en matière de sport, c'est une reconnaissance pour le service des sports et pour le mouvement sportif lorientais qui est très actif à tous les niveaux : le haut niveau, le sport « lien social », l'éducatif, l'animation de la cité.... Tout cela est bien pour Lorient et pour la Bretagne.

Je vous souhaite de passer une excellente journée à Lorient avec cette Assemblée Générale et les compétitions sportives à la salle Kervaric.

Un mot aussi en tant que représentant du Conseil Régional. Nous avons des relations très régulières avec votre Présidente mais aussi avec vos responsables. Nous soutenons, nous regardons avec vous les évolutions. Vous avez à disputer et à faire progresser votre discipline qui est, vous le savez bien, le 1^{er} sport collectif, après le football, en Bretagne et qui donc témoigne d'une grande vitalité. Je ne vais pas rentrer dans les chiffres parce que vous les connaissez mieux que moi. Je veux simplement dire que le Conseil Régional est évidemment à votre écoute et essaie de soutenir dans la mesure de ses moyens avec les autres collectivités, la Direction Régionale aussi bien sûr, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations pour essayer de faire progresser le sport breton. Nous avons mis en place une contractualisation que nous renouvelons chaque année, à partir d'objectifs et des priorités que vous avez définis. Le Conseil Régional peut soutenir l'emploi. Cela a été le cas pour la Ligue. Jacqueline me disait tout à l'heure que c'est plus de 135 emplois dans le basket en Bretagne. Le secteur du sport représente 22000 emplois en Bretagne. Ces emplois, il faut les suivre, il faut pouvoir former les

gens et de ce point de vue il faut toujours travailler avec l'Etat, avec la Région puisque la Région a un peu de compétences dans ce domaine. L'Etat avait une grande tradition, avec le CREPS, transformé en campus d'excellence. C'est un beau sujet aussi qui nous permet de maintenir Dinard et de nous appuyer sur des structures sur Rennes et sur l'Université. Je pense que cela donnera des perspectives pour l'avenir.

Nous soutenons les quatre clubs phares de Bretagne en basket. Nous avons inventé en quelque sorte en Bretagne, un système que nous appelons les CEFC. Les Centres d'Entraînement et de Formation des clubs phares que nous avons mis en place avec la Direction Régionale, doivent respecter un cahier des charges précis. Ces quatre clubs ont un soutien financier non négligeable de la Région.

Nous apportons aussi notre aide dans le domaine des équipements. Par ailleurs nous essayons d'aider aussi des événements lorsqu'ils se présentent. Le basket étant essentiellement un sport de salle (même s'il peut se pratiquer dehors aussi) il y a la question des salles, grande question nationale aujourd'hui pas mal débattue. Il manque une très grande salle en Bretagne. La Région Bretagne n'est pas en général, maître d'ouvrage pour la construction des salles. Ce sont les villes ou les communautés qui décident de leurs projets. Nous sommes financeurs, comme l'Etat parfois avec le CNDS. Il y a un projet, je parle un petit peu de ce que je sais mais je ne sais pas tout puisque le projet est brestois, de construire une très grande salle de 5000 places environ, ce qui pour la Bretagne serait un pas en avant important. Le Conseil Régional, lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2004-2005, a approuvé ce projet en octroyant une aide financière de cinq millions d'euros pour soutenir ce projet. Les autres très grands projets bretons étaient la construction d'une grande salle à Rennes, un vélodrome à Lorient... Donc ce projet de salle à Brest c'est la communauté de Brest, la CUB, qui le porte mais vous avez lu comme moi que les élus ont un peu modifié leur optique puisque dans un premier temps c'était une salle de spectacle sportif dédiée uniquement aux sports et aujourd'hui ils sont dans une autre réflexion. Au plan national, une commission dirigée par Monsieur Constantini travaille avec le ministère pour réfléchir aux problématiques des salles en France. J'espère que le ministère trouvera 150 millions d'euros pour rénover les salles aussi puisqu'il les a trouvés pour la construction et la rénovation des stades. Mais ceci dit, les collectivités locales comme la Région Bretagne, s'engagent à hauteur de leurs moyens. Compte tenu de la raréfaction de l'argent public et des difficultés de remplissage des salles, la commission Constantini a indiqué qu'il fallait préconiser le sport et la culture. La question de la gestion future de la salle de Brest se pose alors, mais évidemment, il serait bien que cette grande salle puisse voir le jour le plus rapidement possible. En tout cas, nous maintenons notre soutien afin d'avoir une grande salle en Bretagne. Voilà à titre informatif ce que je voulais vous dire, en vous souhaitant une bonne journée, de bons travaux et l'atteinte de tous vos objectifs pour l'avenir.

Madame PALIN remet la médaille d'Or de la Ligue à Daniel GILLES.

Jacqueline PALIN: Comme chaque saison sportive, nous avons vu partir des amis, parents, frères, sœurs, enfants, petits-enfants, copains de club, dirigeants... Pour tous ces amis de la famille du basket qui nous ont quittés, je vous demande une minute de silence.

Rapport moral de la Présidente

Dans le cadre de la préparation de cette assemblée générale nous avons demandé à chaque membre du comité directeur de nous donner un mot caractérisant la manière dont il a vécu cette saison sportive. Ils ont été nombreux à répondre et je les remercie : ces mots sont très variés, donnant une bonne perception de la réalité de la saison sportive. J'ai donc tenté à mon tour **de jouer sur ces mots** même si ceux-ci ne correspondent pas à la même perception que celle des personnes qui les ont cités

Le premier dont je m'emparerai est : « *s'adapter* »

S'adapter à la réforme territoriale, elle se profile et nous allons devoir nous y adapter.

L'absence du sport dans les compétences dédiées aux collectivités a fait que jusqu'à présent, à travers la clause de compétence générale, les interventions de tous niveaux territoriaux se sont parfois superposées, complétées et adaptées dans un cadre à géométrie variable, je citerai pour exemple les aides très différentes des 4 conseils généraux bretons envers les comités départementaux et les associations sportives.

Le projet de réforme des collectivités territoriales en cours laisse apparaître la perte de compétence générale par les Départements et la Région qui devraient avoir chacune des compétences définies, les communes conservant la compétence générale sans oublier la montée en puissance de l'intercommunalité. Je n'entrerai pas plus dans

le détail ici, ce domaine étant dans les prérogatives du mouvement sportif au travers des CDOS, CROS, et CNOSF. Le basket est présent dans toutes ces instances.

L'échelon régional sera je pense le cadre cohérent d'une politique de développement du sport conçu en tant qu'élément structurant du développement des territoires. Je citerai sur ce sujet les propos tenus par le Président de l'Assemblée des Départements de France en évoquant l'idée d'un « schéma régional de compétences partagées » précisant que la clarification des compétences et responsabilités de chacun des niveaux de collectivités pourrait se faire par la voie d'un conventionnement au niveau territorial.

Nous allons donc devoir apprendre de plus en plus à travailler et bâtir ensemble, comme nous l'avons déjà fait pour la convention d'objectifs avec les services de l'Etat, à devenir complémentaires avec des chefs de file ou des têtes de réseaux bien définis selon la structure la plus à même d'assurer la parfaite coordination des divers projets.

Le mot suivant que je m'approprie est le mot « **rebondissement** » et je l'associe aux licenciés.

Pour la deuxième année consécutive nous ne franchissons pas la barre des 30000 licenciés : 29794 licenciés soit un quasi équilibre avec une perte de 125 licenciés : mais ce résultat global ne reflète pas totalement la réalité du terrain. Si les comités d'Ille et Vilaine et du Morbihan continuent à progresser ce n'est pas le cas des Côtes d'Armor et du Finistère, pour plus de détails je vous renvoie au rapport très détaillé de la secrétaire générale sur ce sujet inquiétant et sur lequel nous devons **rebondir** car au-delà du résultat sec vous pouvez constater que la perte est surtout importante à deux niveaux :

- les licenciées féminines et ce dans les 4 départements :

La reconquête des licenciées doit être l'un de nos axes majeurs de développement pour les deux saisons à venir : cela passe par une réflexion non seulement sur les championnats que nous vous proposons ce jour mais surtout par une formation des encadrants (dans de nombreux clubs les premières à pâtir du manque d'encadrement ce sont les équipes féminines) et aussi la formation des joueuses.

Actuellement plusieurs clubs s'appuient sur des sections sportives fréquentées surtout par des licenciés masculins alimentant ainsi les championnats nationaux et régionaux masculins dont le niveau progresse régulièrement. Ce n'est pas le cas chez les féminines excepté dans les quelques clubs qui se sont saisi du problème, les filles sont rarement dans ces structures clubs, les championnats régionaux demeurent d'un niveau faible. Tout comme le département d'Ille et Vilaine qui recrute à temps complet un CTF spécifique « Basket féminin », nous devons soutenir la formation des filles en leur proposant des entraînements adaptés et pourquoi ne pas envisager de faire évoluer les CLE vers une pratique exclusivement féminine ?

Et pourtant le Basket féminin plait : je vous renvoie à la couverture du POINT de cette semaine (celui de la région de Rennes) belle publicité pour les joueuses de l'Avenir.

- la perte de licenciés en cadets :

Elle n'est pas propre à la Ligue de Bretagne, il s'agit là d'un problème national, un cadet sur trois ne renouvelant pas sa licence en senior.

« Garder les cadets », les fidéliser devient un enjeu au niveau national et dès cette saison la mise en place à la fois de la double licence et d'un championnat des 20 ans et moins pour les ligues volontaires doit contribuer à tenter de stopper cette hémorragie. Nous évoquerons ce projet au cours de cette assemblée et nous allons solliciter les clubs volontaires. Je pense aussi que ce passage cadets / seniors correspond pour plusieurs à l'entrée à l'université et qu'il nous appartient de nous rapprocher du sport universitaire. Dès la saison prochaine nous mettons en place une commission régionale mixte sur ce sujet (les universités de Brest et de Rennes étant demandeurs).

La « **formation** »

Elle fonctionne de façon très cohérente sous la coordination de Jean-Jacques KERDONCUFF.

La formation des officiels se poursuit, les résultats sont bons. Je suis très fier de l'accession de Thomas KERISIT dans le cercle restreint des arbitres de haut niveau. Par sa « **persévérance** », ajoutée à ses qualités personnelles, il a su se montrer digne de la confiance que nous avons mise en lui.

Thomas est un exemple à suivre pour nos jeunes du centre de formation jeunes arbitres.

La visite du président de la CFAMC à Saint-Brieuc le mardi 1^{er} juin contribuera je l'espère à enfin reconnaître officiellement par les instances fédérales la valeur d'une telle formation. Le compte rendu fait par Jacques DENEUX au Bureau fédéral est très élogieux sur le sujet.

La formation commune arbitres / entraîneurs durant l'été dernier est une réussite et nous renouvelons l'expérience au mois de juillet à Dinard.

Jean-Jacques exposera tout à l'heure le projet de refonte de la charte de l'OTM et leur désignation.

La commission technique présidée par Mickael avec la coopération d'Erwan est à l'« *écoute* » des clubs. Se former pour progresser est indispensable, mais vous êtes nombreux à demander toujours plus de formation de proximité et la commission travaille avec Denis sur le sujet.

Le projet breton de CQP est sur les rails et Denis est à votre écoute pour tout dossier sur ce sujet.

La formation du joueur

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai appris la qualification de l'équipe benjamins d'Ille et Vilaine pour la finale nationale du tournoi inter comités benjamin : terminer 6^{ème} département de France c'est un gage pour notre avenir régional jeune minime.

Car les résultats de nos sélections régionales restent moyens. Certes l'équipe minime des pays de la Loire a décroché le titre national mais cela ne nous dédouane pas complètement de nos résultats.

Certes la formation individuelle des joueurs au pôle est très satisfaisante. La Ligue s'y investit grandement, les jeunes s'y « *épanouissent* » mais cela est encore insuffisant. Le travail doit se poursuivre dans les clubs. Cette saison, nous validons nos 3 premières sections sportives bretonnes : Vannes, Saint-Avé et Pacé.

Les clubs formateurs

Toutes nos félicitations aux 11 clubs bretons qui ont obtenu (ou vont obtenir lors de l'assemblée générale fédérale) le label club formateur élite

L'emploi dans la formation progresse. Actuellement sont recensés 135 emplois dans les clubs mono sport Basket. C'est un gros progrès qui se traduit par une élévation du niveau de jeu de nos équipes jeunes (surtout en masculins).

J'avais souhaité, à leur demande une intervention de pôle emploi sur les diverses possibilités de contrat (CUI/CAE, contrat par alternance) mais hier matin ils m'ont prévenu qu'ils ne venaient plus.

Nous formons des cadres compétents mais nous les gardons difficilement, l'appel des sirènes « financières » les faisant souvent quitter notre région. Le problème de l'emploi reste en effet la faiblesse des salaires.

Le développement

Très bon travail effectué.

La communication

La commission se développe surtout au travers d'internet.

Un travail de tous les instants effectué sur notre site par Thomas KERISIT et Eric MONTLIBERT avec le soutien de Philippe fait qu'il est très réactif et très visité. Je n'en veux pour preuve que les difficultés de fonctionnement rencontrées ces dernières semaines qui nous amènent à en augmenter la capacité.

La news letter autour du cercle

Elle a aussi vu le jour. C'est à vous maintenant de l'alimenter pour la faire vivre.

Le Breizh Basket Organisation

Piloté par Pierre Guyomarch, il s'est structuré.

L'achat des structures gonflables est très apprécié : il suffit d'en regarder l'agenda des 4 prochains mois. Vous avez pu apprécier la qualité de cet outil à travers les photos présentées dans le diaporama ou déjà sur divers rassemblements de fin de saison.

Le partenariat a lui aussi pris de l'ampleur. Si cela ne se traduit pas dans le compte de résultat, le partenariat développé a permis des aides en dotation d'un montant 5965 euros.

Dès maintenant nous allons poursuivre ce partenariat par la mise en place d'une commission spécifique partenaire qui devra aussi réfléchir à la création d'une **fondation** du basket breton véritable outil d'un partenariat efficace.

Le projet E-marque piloté par Thomas est devenu projet national et la convention vient d'être signée avec l'INSA de Rennes.

Le camp d'été est un gros succès : il est complet pour les deux semaines avec plusieurs candidats en liste d'attente.

La commission sportive

Elle a beaucoup travaillé et a eu beaucoup de soucis cette année : l'hiver fut rude et les reports nombreux. Un grand merci à Eric TREHIN, Jo HOUE et tous les membres de la commission.

Les résultats sportifs ne sont pas toujours au niveau des attentes : une grande déception, la disparition de l'Etendard de Brest du paysage de PRO B et de l'Amicale Laique de Saint-Brieuc du niveau national. Qu'ils « **rebondissent** » très vite.

Bon comportement de nos deux équipes féminines qui intègrent la L2.
Le niveau des équipes jeunes engagées en championnat national progresse aussi.
Pour les autres résultats je vous renvoie au rapport de la secrétaire générale.

Nos championnats régionaux féminins doivent être repensés, le niveau amélioré, dans la continuité de la réforme fédérale.

Je ne m'attarderai pas sur les autres commissions qui ont toutes bien fonctionné tout au long de la saison.

Les finances

La Ligue dispose de 3 sources de financement :

- les subventions publiques au travers des conventions d'objectifs pluriannuelles (ETAT et Conseil Régional)
- les ressources statutaires par les affiliations et les licences
- les recettes privées et commerciales que nous développons par le partenariat avec une augmentation cette saison grâce au travail de Philippe et de Thomas

Pierre GUYOMARCH en a assumé en tant que trésorier Général la responsabilité et le suivi des comptes jusqu'à la clôture le 30 avril et vous les présentera tout à l'heure. L'excédent de 21315 euros s'explique par des produits exceptionnels des années précédentes (versement de trop perçu URSAFF suite à la loi Fillon, non utilisation par les clubs des offres de formation gratuite de cadres ...)

Le fonds de roulement m'apparaît maintenant suffisant et conforme à ce qui nous était demandé puisqu'il représente environ 3 mois de fonctionnement.

Nous n'avons pas de raison actuellement de thésauriser.

Vous avez été plusieurs à attirer mon attention sur les affiliations et leur montant : le système actuellement en place est antérieur à ma prise de présidence.

Ces affiliations seront donc revues dès la saison prochaine mais dès à présent j'ai proposé au comité directeur de réduire de 50 % dès cette saison la part ligue.

L'appel à cotisation ayant déjà été fait par les départements le remboursement se fera par virement bancaire dès le mois de juillet sur les comptes des clubs.

Les projets

Notre convention d'objectifs a été validée pour la mandature, les actions sont en cours, l'évaluation en sera faite en temps voulu. La préfilère de formation du joueur est en place. Il vous appartient, à vous présidents de club, de vous l'approprier pour améliorer la qualité et le niveau de vos équipes jeunes.

La Ligue de Bretagne a recruté depuis le mois de mai un chargé de développement en la personne de Pierre GUYOMARCH avec des missions bien définies d'animation par la gestion du Basket Arena, de soutien et d'aide aux clubs dans leur **démarche de projet**. A votre demande, Pierre se déplacera chez vous. La troisième mission de Pierre sera de mettre en place, avec l'élu qui sera en charge de ce dossier, un véritable plan de formation des dirigeants, formation que je veux territoriale.

L'organisme de formation Optinium vous en détaillera tout à l'heure les grandes lignes. Ces formations seront entièrement prises en charge financièrement soit par la Ligue pour les clubs n'ayant pas de salariés soit par les OPCA pour les clubs disposant de salariés et régulièrement à jour de leurs cotisations. À ce sujet, il vous a été adressé un questionnaire que je vous demande de nous restituer rempli en partant.

Les élections

La jeunesse de nombreux élus entraîne obligatoirement une mobilité bien souvent liée à une activité professionnelle et ou familiale. C'est aussi un gage de bonne santé du bénévolat : je veux dire par là qu'à mon avis le bénévolat est toujours bien vivant mais ce **bénévolat est devenu « séquencé »** et il faut bien réfléchir à cette évolution et surtout nous adapter. Je prends l'exemple de Hans élu de la Ligue qui a dû démissionner car il avait un travail dans le Pas de Calais. La saison prochaine il revient à Quimper comme responsable du Centre de formation, lourde tâche. Les CTR de la Ligue l'accompagneront et, nous espérons le retrouver à nouveau dirigeant bénévole dans quelques années.

L'engagement de Pierre GUYOMARCH comme salarié a aussi entraîné sa démission du Comité Directeur. Philippe VALLEE va lui succéder comme Trésorier Général.

Stéphane PICCIOLI nouveau papa a aussi désiré se consacrer entièrement au sport universitaire et va continuer à travailler dans la commission mixte mais non plus en tant qu'élu.

Tout ceci pour indiquer qu'il y a de ce fait 5 places disponibles au Comité Directeur de la Ligue. 9 personnes se sont présentées et il est dommage de laisser 4 candidats à la porte ...

Conclusion

Je remercie tous mes proches collaborateurs, amis du Bureau et du Comité Directeur, les salariés de la Ligue, les membres des commissions.

Merci aussi à tous les clubs qui nous aident tout au long de la saison par la mise à disposition de leurs cadres.

Merci à vous tous qui œuvrez chacun à votre niveau pour le Basket Breton.

Un grand merci aussi aux collectivités territoriales et tout particulièrement au Conseil Régional qui nous a apporté son aide pour l'acquisition de breizh basket Arena.

Merci à l'Etat : c'est avec beaucoup de regrets que je vois partir notre ami Jean-François COQUAND, victime de la RGPP. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec ce grand ami du basket féminin.

Notre « DUO » lors de la présentation de la Bretagne à l'Assemblée Générale de Saint-Malo restera longtemps dans les mémoires des participants ainsi que dans les annales du basket français. Pour terminer je souhaite des vents porteurs à nos équipes nationales, et tout particulièrement à notre brestois Fabien CAUSEUR, qui défendront le basket français sur tous les fronts européens et mondiaux durant l'été. Les vœux de la Ligue accompagnent aussi Yvan MAININI j'ai eu occasion de lui dire personnellement que ce sera un grand honneur pour la France et le basket français de le voir présider aux destinées du basket mondial.

Merci.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Associations Inscrites :

Côtes d'Armor : 43 - 3747 voix	Ille et Vilaine : 108 - 13655 voix
Finistère : 56 - 6908 voix	Morbihan : 56 - 5456 voix

Associations présentes :

Côtes d'Armor : 28 - 2937 voix	Ille et Vilaine : 71 - 10872 voix
Finistère : 44 - 6113 voix	Morbihan : 50 - 5008 voix

La commission de vérification des pouvoirs présidée par Serge KERHUIEL déclare que, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement doit être composée de membres représentant au moins la moitié des voix dont disposent les associations.

- ce nombre est de: 27966
- moitié exigible: 14884
- nombre de voix effectivement représentées: 24930

La commission déclare valable les délibérations des Assemblées Générales.

ASSEMBLEE GENERALE DE QUIMPER

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009 de QUIMPER

LES RAPPORTS D'ACTIVITES

SECRETAIRE GENERALE

Jean-Claude LEMAITRE du CS Quéven signale une erreur dans la photographie de l'évolution des licenciées féminines du Morbihan.

Remarque prise en compte

CRAMC

Pas de question.

Jean-Jacques KERDONCUFF informe l'assemblée de la visite de Jacques DENEUX, président de la CFAMC au CRFJA.

On essaie de faire reconnaître depuis des années, par la Fédération ce centre de formation qui pour l'instant est encore unique.

Jacqueline PALIN : comme le dit Jean-Jacques, Jacques DENEUX est venu visiter le centre de formation de St Briec le mardi 1^{er} Juin. Jacques DENEUX a transmis, suite à cette visite, un rapport au bureau fédéral. Un rapport qui est très élogieux donc on espère qu'enfin on va nous le reconnaître comme une structure labellisée.

Présentation de la nouvelle organisation de la CRAMC.

Par rapport aux rapports, cette année on s'aperçoit qu'il y a plus de 50% des arbitres qui sont jeunes et qui sont issus des écoles d'arbitrage. Le travail que l'on va avoir à faire cette année c'est le parrainage de tous ces jeunes arbitres. Benjamin ROUMIEUX aura en charge cette mission. Il va contacter tous les arbitres de façon à ce que tous nos jeunes soient parrainés.

La labellisation des écoles d'arbitrage :

Afin de pérenniser cette action et encourager les clubs à poursuivre cette formation, les écoles d'arbitrage pourront être labellisées.

Les critères d'attribution de cette labellisation doivent permettre de reconnaître la qualité des formations dispensées par entre autre :

- la prise en compte des 3 dernières années de fonctionnement
- le regroupement de clubs
- la réussite des candidats sur les 3 dernières années : moyenne de 2 arbitres par saison ou 6 arbitres sur les 3 ans.

Une réflexion est en cours afin de doter en conséquence les écoles labellisées au-delà des aides actuelles inchangées – outils pédagogiques, tee – shirts, sifflets qui sont elles, attribuées à toutes les écoles.

Jean Jacques KERDONCUFF présente le tableau actuel des écoles d'arbitrage référencées. L'objectif de la labellisation est de permettre la réalisation d'un travail de qualité sur le long terme.

La charte de l'OTM

La charte fédérale est différée d'un an dans son application.

Afin d'aider les clubs à son application, la CRAMC a décidé d'anticiper au niveau régional et d'apporter une modification dès cette saison à la charte régionale.

Il est demandé l'association d'un OTM à chaque équipe disputant les championnats. Si le club ne peut réaliser cette demande, il engage un ou plusieurs stagiaires en formation afin de lui permettre d'être en règle pour la saison d'après.

L'OTM communiquera ses disponibilités au sein et hors de club permettant ainsi sa désignation par le répartiteur.

Si les péréquations du départ demandées aux clubs sont inchangées, la participation effective de l'OTM sur les rencontres de son club sera prise en compte et un reversement des indemnités sera effectué au club.

Cette anticipation va permettre d'être prêt lors de l'application de la charte fédérale et de former dès maintenant des OTM nécessaires aux clubs pour couvrir toutes leurs équipes.

BASKET FEMININ

Présentation à l'issue des votes du nouveau championnat de Ligue Régionale Féminine.

Pas de question.

COMUNICATION- PARTENARIAT

Philippe VALLEE : Quelques chiffres par rapport au site. Le site a doublé en terme de connexions puisque l'on a atteint 20000 connexions le mois dernier. C'est pour cela qu'on a eu quelques soucis parce que l'hébergement n'est plus assez important. C'est aussi grâce à tous les clubs et aux consultants car vous le consultez régulièrement.

« Autour du cercle » que vous avez en version papier est envoyé maintenant à 8000 adhérents (clubs, licenciés). On continue à développer la communication au sein de la Ligue.

Au niveau des tournois je voudrais juste vous donner une précision. On met sur le site de la Ligue les tournois régionaux, nationaux et internationaux. Nous ne mettons pas les tournois départementaux.

Pas de question.

JEUNES – ESPRIT SPORTIF

Pas de question.

MEDICALE

Intervention de Christian COUSANCA : vous avez des situations exceptionnelles qui peuvent se produire ou un surclassement peut être demandé par des médecins différents au début de la saison et au milieu de la saison. L'exemple concret : un benjamin qui va être surclassé pour jouer au niveau départemental en minime va pouvoir être surclassé par le médecin traitant, si en deuxième phase cette équipe minime passe en niveau régional il faudra un surclassement par un médecin agréé. C'est le règlement qui est comme cela et nous sommes obligés de l'accepter du fait du changement de niveau.

Pas de question.

SALLES ET TERRAINS

Pas de question.

SPORTIVE

Intervention d'Eric TREHIN : Quelques modifications dans le championnat féminin. L'Union St-Brieuc Ploufragan n'a pas souhaité s'engager en Nationale 3 la saison prochaine. La Ligue de Bretagne a réussi à conserver cette place. C'est l'Etoile St Laurent 2 qui évoluera l'année prochaine en Nationale 3. Par conséquent cela nous libère une place en Prénationale, et le match de barrage qui a eu lieu entre Pays de Fougères et Languieux permet au club du Pays de Fougères d'accéder en Prénationale féminine.

D'autres clubs n'ont pas souhaité s'engager en Ligue Féminine l'année prochaine : Plouzane et Auray. Le CD22 ne nous a pas fourni d'équipe départementale pour le championnat régional féminin de l'année prochaine. Donc le match de barrage qui était prévu pour le maintien entre Vezin le Coquet et GDR Guipavas n'a pas eu lieu et ces deux clubs se maintiennent en Ligue féminine l'année prochaine.

Concernant les montées en région pour le CD22 en masculin c'est l'ESSM Loudéac qui accède en Ligue.

Résultats des barrages qualificatifs pour les championnats de jeune Ligue pour la saison 2010-2011. Le 6^{ème} de la poule élite a rencontré le 1^{er} de la poule honneur.

Cadets : les Gars du Reun Guipavas ont battu l'Union Rance Estuaire Basket

Cadettes : Lannion Trégor Basket a battu l'ES st Avé

En minimes Filles : Pas eu de match car l'entente Plouzané-St Renan n'a pas souhaité se réengager en Ligue l'année prochaine.

En Benjamins Mordelles a battu Liffré.

Quelques dates:

Plateaux qualificatif cadets : le samedi 26 Juin à Vannes

Plateaux qualificatif cadettes : le dimanche 27 Juin à Bréal sous Monfort

Plateaux qualificatif minimes garçons : le samedi 26 Juin à Ploufragan

Plateaux qualificatif minimes filles : le samedi 26 Juin à Bruz

Opens jeunes :

Minimes Filles et Garçons : le samedi 11 Septembre

Cadets-Cadettes : le samedi 18 Septembre

Intervention de Jacqueline PALIN : Je rajoute pour les Opens, pour la 1^{ère} fois également au mois de Septembre nous organisons l'Open de la Prénationale Féminine. Les 12 équipes de PNF se retrouvent le 19 Septembre à Concarneau. Il s'agit de tenter de promouvoir le basket féminin en réunissant ces 12 équipes sur un même lieu avec en même temps une intervention sur le basket féminin et les problèmes liés à l'entraînement.

Question du CPB Rennes : Pour la chartre OTM il s'agit bien des équipes séniors et non pas des équipes jeunes régions.

Réponse de Jacqueline PALIN : oui

Question concernant la Coupe de Bretagne : Nous avons eu l'occasion de jouer en 8^{ème} de finale face à l'équipe de Domloup, équipe inscrite en D2 départementale, le score a été de 152 à 23 pour notre club. La question est lorsqu'il s'agit de la Coupe de Bretagne Senior il y a des points d'avance pour les clubs qui ont un niveau

inférieur et on ne retrouve pas cela chez les jeunes. Il semblerait logique de procéder de la même façon chez les jeunes pour ne pas les démotiver.

Réponse de Jacqueline PALIN : C'est une question qui a été évoquée au Comité Directeur du mois de Mars. Pour l'année prochaine on met également des points de handicaps en fonction du niveau d'évolution des équipes jeunes.

Dernière remarque du CPB Rennes : Je sais qu'il est sans doute extrêmement compliqué d'établir les calendriers. Pouvez-vous éviter de mettre des journées de championnats le dimanche de Pâques.

Intervention d'Eric TREHIN : pour l'année prochaine on va en tenir compte. Nous n'avons pas mis de journée le w-e de Pâques. On essaie pour le prochain calendrier d'éviter également les vacances scolaires. Le calendrier n'est pas extensible, ce n'est pas facile de trouver des dates si on ne veut pas que le championnat se termine fin juin.

STATUTS - REGLEMENTS – QUALIFICATION - DISCIPLINE

Présentation par Marylise COCHENNEC des modifications des règlements.

REGLEMENT SPORTIF

- GENERALITE – Règlement sportif particulier

6.4. La 1ère journée du championnat de PNF se déroulera sous forme d'un OPEN regroupant les 12 équipes sur un même lieu.

6.5. Le championnat de Ligue Féminine sera constitué par :

- L' (es) équipe(s) éventuellement reléguée(s) du championnat de Pré Nationale.
- Les équipes directement qualifiées du championnat départemental.
- Les équipes se maintenant à ce niveau jusqu'à concurrence du nombre d'équipes nécessaires (voir art 67 et 68)

- Un groupement sportif ne pourra être représenté que par une seule équipe dans une même poule de Ligue.

- ART 19 – Organisme compétent

2. Les horaires officiels des rencontres sont : PNM - 20h30, PNF - 15h30.

3. Pour les autres divisions, au choix du club recevant :

Les horaires officiels sont : Le samedi 20h30, le dimanche : 10h30 ou 15h30

4. Horaires couplés : le club recevant a la possibilité de coupler 2 rencontres (Ligue / Ligue ou Ligue / département) aux horaires suivants :

Samedi soir : 18h30 et 20h30

Dimanche matin : 08h30 et 10h30

Dimanche après-midi : 13h15 et 15h30

Les autres horaires devront faire l'objet d'une dérogation (accord des deux clubs)

5. Obligation aux clubs d'ouvrir les salles au moins 45 minutes avant l'heure prévu du début de la rencontre.

6. Lorsque 2 rencontres ont lieu sur le même terrain, celles-ci ont lieu respectivement dans l'ordre suivant :

- | | |
|--------------------------|--|
| a) championnats féminins | b) championnats masculins (dans la même division) |
| a) Ligue 1 ou 2 | b) Pré Nationale |
| a) Ligue 2 | b) Ligue 1 |
| a) Département | b) Ligue |

- ART 20 – Modification

1. On ne peut pas reculer la date d'une rencontre, on peut seulement l'avancer avec l'accord du club adverse. (Sauf motif exceptionnel accepté par la Commission Sportive)

Possibilité de changement d'heure si les deux clubs sont d'accord.

Marylise COCHENNEC : La commission sportive étudiera les demandes.

Jacqueline PALIN : ce qu'on vous demande c'est de faire un effort pour essayer de respecter cet horaire. Evidemment en cas d'impossibilité la commission sportive prendra en compte la demande.

Marylise COCHENNEC : on comprend le problème pour certains clubs. Cependant les clubs qui évoluent en Championnat de France ont aussi des équipes jeunes et là ça ne pose aucun problème. Il n'y a pas de dérogation auprès de la Fédération pour jouer à 21h. Ce ne sera sans doute pas possible tous les week-ends mais petit à petit, on va y arriver. La commission sportive est à votre disposition pour étudier avec vous les difficultés que vous rencontrez sur le terrain.

ART 42 – Licences

1. Les licences autorisées en catégorie seniors sont :

Compétition régionale qualificative à une compétition nationale Pré Nationale Féminine	
Licence A	dix
Licence M	Trois
Licence B	aucune
Licence T	trois
Joueuse étrangère	1 EEE
ATTENTION	
Le total des licences M et T ne doit pas dépasser 3	

ART 67.1 – Montées et descentes en Championnat Masculin

	Nombre de montées	Nombre de descentes
Prénationale	2 (décision fédérale)	2
Ligue 1 masculine	2	2
Ligue 2 masculine	2	4

1 montée en Ligue 2 par département.

ART 67.2 – Montées et descentes en Championnat Féminin

2010 – 2011 PNF : 12 équipes
Ligue : 2 poules de 12

	Nombre de montées	Nombre de descentes
Prénationale	2 (décision fédérale)	2
Ligue féminine	2 de chaque poule	3 de chaque poule

1 montée en Ligue par département.

2011 – 2012 PNF : 14 équipes
Ligue : 2 poules de 10

	Nombre de montées	Nombre de descentes
Prénationale	2 (décision fédérale)	4
Ligue féminine	1 de chaque poule	5 de chaque poule

2012 – 2013 PNF : 14 équipes
Ligue : 1 poule de 14

	Nombre de montées	Nombre de descentes
Prénationale	2 (décision fédérale)	3
Ligue féminine	3	4

- a) Le nombre d'équipes descendantes ou montantes peut varier en fonction :
 - des montées et descentes du championnat de France.
 - du non engagement d'équipes régulièrement qualifiées.
- b) L'augmentation du nombre de places en PNF se fera comme suit : montée de l'équipe de Ligue la mieux classée.
- c) La diminution du nombre de places se fera comme suit : descente(s) supplémentaire(s).

ART 68 – Non engagement dans une division

1. Si un Groupement sportif régulièrement qualifié

- ne s'engageait pas dans la division supérieure, il serait maintenu dans sa division.
- demandait à être incorporé dans une division inférieure, avant la clôture des engagements

Il sera donné suite à sa demande. Il pourra le cas échéant, accéder la saison suivante dans la division supérieure.

- demande à réintégrer un championnat départemental, une montée supplémentaire sera mise à la disposition de ce département. Il pourra le cas échéant, accéder la saison suivante au championnat de Ligue.

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE JEUNES

ART 3.1 – CHAMPIONNATS MINIMES / CADETS à Montées et Descentes

La saison débute par un tournoi OPEN obligatoire pour les minimes et cadets au mois de septembre.

En cas d'absence : Impossibilité pour le club d'accéder en Poule Elite 2ème Phase.

Il devra participer aux plateaux pour se qualifier la saison suivante.

COUPE DE BRETAGNE CADETS-CADETTES

REGLEMENT SPORTIF

- Handicap de 7 points par division (CF1, CF2, Région, Département).

Frédéric TANNOUX de l'ES St Avé : quand on parle de 1^{ère} journée de Prénationale féminine, qu'entend-on par cet OPEN qui a lieu à Concarneau ?

Jacqueline PALIN : C'est une journée normale de championnat qui se déroule à Concarneau avec les 12 équipes de PNF donc 6 rencontres sur terrain neutre.

Frédéric TANNOUX : je voulais juste revenir sur les horaires pour les matchs doublés. Jouer à 18h30 ça nous est arrivé cette année. On a beaucoup de joueuses qui travaillent le samedi. Pour participer à un championnat régional il faut faire environ 1h30 de route, ça veut dire partir à 16h et cela nous a posé beaucoup de difficultés donc si ces horaires pouvaient être évités cela nous arrangerait grandement.

Marylise COCHENNEC : les règles mises en place, au delà des dérogations accordées par la Commission Sportive, doivent être respectées dans la mesure du possible. Il n'est pas sérieux en termes de sécurité de maintenir comme actuellement les rencontres à 21h15, lorsque les équipes se déplacent d'une extrémité à l'autre de la Bretagne. Par ailleurs, la couverture et les résultats des rencontres ne sont pas pris en compte, celles -ci se terminant trop tardivement.

Jacqueline PALIN : Je voulais faire une précision sur l'entrée des résultats sur internet. Cette année nous n'avons pas appliqué ce que l'on avait dit au niveau des sanctions. On va y veiller la saison prochaine. Il m'arrive d'être contactée directement par la presse le dimanche soir car les résultats ne sont pas rentrés. J'ai rencontré plusieurs jeunes qui me disent que c'est anormal de ne pas avoir leurs résultats. Ils doivent attendre le dimanche soir ou le lundi matin dans la presse. S'il vous plaît, rentrez vos résultats sur internet aussitôt après le match. Cela peut se faire depuis n'importe quel téléphone à l'heure actuelle.

Stéphanie MERCER: Il vaut peut être mieux obliger les gens à rentrer les résultats sur internet plutôt que d'avancer les matchs à 18h30 car dans ces cas là il n'y aura plus de résultat internet car plus de match pour certaines équipes. Pour les gens qui travaillent le samedi s'il faut aller jouer à 18h30 à Rennes en partant de Brest ce n'est pas possible.

Jacqueline PALIN : la commission étudiera au cas par cas et elle validera les dérogations justifiées comme elle le fait déjà.

Question de Monfort BC concernant l'Open PNF : l'open a lieu le 1^{er} w-e de championnat. Où pensez-vous jouer les matchs retour de cette journée?

Jacqueline PALIN : les matchs retour se joueront normalement selon le calendrier établi pour ce championnat.

TECHNIQUE

Pas de question.

Sur proposition de Mickaël LEBRETON, deux évolutions ont été acceptées par le Comité Directeur de La Ligue de Bretagne :

- L'une portant sur les niveaux de qualification et prenant en compte la CQP
- La deuxième pour permettre aux clubs une plus grande flexibilité en cas d'absence d'un entraîneur associé à une équipe

ART 5 – NIVEAUX DE QUALIFICATION ET DIPLOMES CARTES D'ENTRAINEUR

Les niveaux de qualification des entraîneurs sont définis comme suit :

NIVEAUX	DIPLOMES	DELIVRANCE
1er niveau	Animateur Mini ou Club	Direction Technique Nationale par l'intermédiaire du CTS de la Ligue Régionale, responsable de la formation des Cadres
2ème niveau	Initiateur	
3ème niveau	Entraîneur Jeunes	
4ème niveau	Entraîneur Régional ou CQP TSR BB*	
5ème niveau	Brevet d'Etat (BE1, BE2)	Ministère des sports

Cartes d'entraîneur :

CARTES	DELIVRANCE
Animateur Mini ou Club	Commission Technique Régionale après validation par le Conseiller Technique Sportif responsable de la formation de cadres
Initiateur	
Entraîneur Jeunes	
Entraîneur Régional ou CQP TSR BB	
Brevet d'Etat (BE1, BE2)	Direction Technique Nationale

ART 9 – ENTRAINEUR ABSENT

9.1. L'entraîneur inscrit sur la feuille d'engagement de l'équipe doit figurer es qualité sur la feuille de marque. Il doit présenter à la table de marque sa licence et sa carte d'entraîneur validée et du niveau correspondant au championnat de l'équipe qu'il entraîne.

9.2. En cas d'absence du titulaire pour une rencontre, l'association doit prévenir immédiatement la Commission Technique Régionale (par fax, mail ou courrier) en précisant le motif de l'absence, sa durée et le nom et la qualification du remplaçant. Si celui-ci possède le niveau de qualification requis et validé, il ne compte pas dans le nombre de remplacements maximum autorisés.

9.3. Le nombre de remplacements effectués par un entraîneur ne possédant pas le niveau requis est limité à quatre par saison sportive et par équipe. Ces quatre remplacements peuvent être assurés alternativement par :

Soit un entraîneur titulaire au minimum du diplôme du premier niveau de formation (Animateur Club ou Mini)

Soit un « remplaçant officiel club », licencié FFBB ne possédant pas de diplôme d'entraîneur. (Cette possibilité est accordée exclusivement aux équipes n'évoluant pas dans un championnat qualificatif aux championnats de France).

Un club désirant bénéficier de « remplaçant officiel club » doit en faire la demande écrite avant la première journée de revalidation régionale auprès de la commission technique régionale en présentant une candidature nominative d'un (ou des) « remplaçant officiel club ».

La commission étudiera et statuera sur cette (ou ces) candidature(s).

Après accord de la commission technique régionale, seule la participation à une des deux journées de revalidation régionale valide la qualité de « remplaçant officiel club ».

Limite du nombre de « remplaçant officiel club ». Cf tableau ci-dessous.

Nombre d'équipes en championnat régional	Nombre de « remplaçant officiel club »
1 ou 2 équipes	1
3 équipes ou +	2

Le rapport de la Secrétaire Générale incluant l'ensemble des commissions est adopté à l'unanimité

TRESORERIE

Jacqueline PALIN précise que jusqu'au 30 Avril Pierre GUYOMARCH était toujours élu de la Ligue de Bretagne. C'est à ce titre qu'il présente le compte rendu de l'activité comptable pour cette saison.

Pierre GUYOMARCH précise qu'à la page 48 du rapport d'activité envoyé aux clubs, il faut rajouter l'Académie du Basket avec le Conseil d'honneur.

Il rappelle que tous les documents adressés aux clubs sont un résumé des comptes de la Ligue. Les comptes généraux sont disponibles et consultables par tout le monde.

Il donne des précisions sur les comptes qui méritent quelques commentaires.

Christian COLLET de Lannion concernant le montant prévisionnel des amendes qui passe de 4000 euros à 13000 euros.

Jacqueline PALIN : il est difficile de quantifier d'une année sur l'autre. L'année dernière nous avons eu très peu dossiers disciplinaires, cette année nous en avons eu 25. C'est à vous de faire la leçon à vos joueurs pour essayer de limiter ce montant.

Christian COLLET : il y aurait peut-être une réflexion à faire : l'amende n'est peut être pas l'unique solution à un non respect du règlement.

Jacqueline PALIN : C'est un débat qu'on pourra avoir hors assemblée générale.

Jean-François MENEZ sur l'établissement des dispositions financières. La présentation de Pierre permet d'avoir une visibilité sur où passent les dépenses et où vont les recettes. Je trouverais intéressant qu'on puisse envisager, même si c'est très compliqué, le fait de présenter la méthodologie d'établissement des dispositions financières. Je pose cette question car je considère que sur certaines dispositions financières il n'y a aucune raison que la Ligue, le comité départemental se fassent « une marge ». Par exemple sur la fourniture des formulaires de mutations et autres types de prestations identiques...

Pierre GUYOMARCH : la Ligue ne se fait pas de marge sur ces prestations.

Intervention de Jacqueline PALIN : c'est ce que j'ai essayé de dire dans mon rapport moral, je suis revenue sur cette notion d'affiliation. Mon idée est de mettre en place une commission des finances qui ne soit pas là pour contrôler les comptes, on a déjà un cabinet comptable qui gère nos comptes, on a des vérificateurs aux comptes. Le rôle de cette commission serait de réfléchir sur tous ces problèmes (amendes, dispositions financières...) et comment améliorer cette gestion à la fois au service des clubs et puis pour la Ligue.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

PERIODE DU 01/05/2009 au 30/04/2010

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par votre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen des documents comptables, relevés de trésorerie et pièces justificatives des opérations au cours de cet exercice mis à notre disposition par votre trésorier, Monsieur GUYOMARCH.

TRESORERIE

La vérification des comptes de trésorerie n'appelle pas de remarque particulière, leurs soldes sont en conformité avec ceux figurant au bilan.

A noter comme tous les ans dans les produits à recevoir le montant des licences et mutations s'élèvent à 163 425 € et les charges à payer à 113 905 €.

RESULTATS

Dans un avenir financier difficile et incertain, la Ligue s'est attachée à sécuriser le résultat financier.

L'exécution du budget permet de dégager un excédent de 21 315 €.

FONDS PROPRES

Les fonds propres en augmentation constante s'élèvent au 30/04/2010 à 329 113 €, un seuil sécurisant.

CONCLUSION

Les documents qui nous ont été fournis par votre trésorier sont sincères et réguliers. Les explications qui nous ont été données nous ont entièrement satisfaits.

Nous tenons à souligner la parfaite tenue de la comptabilité.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus à Monsieur Pierre GUYOMARCH, Trésorier de la Ligue de Bretagne de Basket-ball.

Fait à Rennes, le 02/06/2010

Les Vérificateurs aux comptes
Maurice JARRIL – Solange VIAUD-MAHE



Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Précision de Jacqueline Palin : on ne peut pas faire un budget prévisionnel sur 20 mois donc on a fait deux budgets prévisionnels : un sur 8 mois pour 2010 et un sur 12 mois pour 2011. La transition est difficile à faire.

Adopté à l'unanimité.

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Maurice JARRIL souhaiterait être remplacé. Pas de candidats pour le remplacer. Jacqueline PALIN propose de reconduire Maurice JARRIL et Solange VIAUD MAHE aux postes de vérificateurs aux comptes.

INTERVENTION

OPTINIUM CONSULTANT

Présentation du plan de formation de la Ligue de Bretagne de Basket-ball par Youri DURAND.

Objectifs de la Ligue de Bretagne

- La Ligue de Bretagne entend défendre le modèle associatif de gestion du sport.
- Dans le contexte de mutation du secteur et de complexification de la gestion des structures, la Ligue de Bretagne entend accompagner les dirigeants de clubs afin de professionnaliser leurs pratiques en développant leurs compétences de dirigeants.
- Cela vise à accompagner le développement de la pratique du Basketball sur le territoire breton.

Décision de la Ligue de Bretagne

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des dirigeants de clubs afin qu'ils remplissent leur fonction dans les meilleures conditions:
 - Un dispositif souple
 - Un dispositif de proximité
 - Un dispositif progressif
 - Un dispositif gratuit

Programme d'accompagnement des dirigeants

1 – Soirée d'échanges de dirigeants

- Objectif:
 - Permettre aux dirigeants de se retrouver et partager leurs pratiques sur une thématique précise
 - Développer son réseau pour identifier de la ressource
 - durée: 2h – Organisation par territoire (une dizaine de personnes par soirée)
 - Mise en place: 1er trimestre 2011

2 - Accompagnement de l'emploi

- Objectif: Mettre en place un référent emploi au sein de la Ligue de Bretagne
- Sa Mission :
 - Répondre ou orienter les dirigeants sur toutes les questions liées à l'emploi:
 - Création d'emploi, aide à l'emploi, pérennisation d'emploi
 - Contrat de travail
 - Management des salariés,
 - Paie ...
- Votre référent: Pierre Guyomarch

3 – Programme Nouveaux Dirigeants

- Objectif: Accueillir les nouveaux dirigeants et leur transmettre les informations clés pour comprendre le monde sportif et afin qu'ils se sentent plus en confort dans leur fonction.
- Modalités
 - Une journée de formation formatée avec les infos utiles
 - Désignation d'un tuteur...
- Mise en place: dernier trimestre 2010

4 - Séminaire des dirigeants de Clubs

- Objectif: rassembler les dirigeants pour leur « transmettre » des clés de compréhension des mutations actuelles et favoriser l'échange d'expériences.
- Modalités: Une journée de rassemblement pour répondre à ses questions autour de la fonction de dirigeant
- Date: Février 2011

5 – Journée de Formation thématique

- Objectif: développer les compétences des dirigeants
- Modalités: programmation de journée de formation (1 jour par thème) selon les besoins exprimés lors de l'enquête
 - Recherche de financements privés
 - Contrat de travail & CCNS
 - Savoir évaluer un salarié
 - Développer les activités basket sur son territoire
 - Modèle économique du club de basket
- Financement OPCA
- Mise en place: dernier trimestre 2010

REFONTE DU BASKET REGIONAL FEMININ

Présentation de la refonte du basket régional féminin par Joseph HOUE

Etats des lieux

- Le basket féminin en Bretagne n'occupe pas la place qui devrait être la sienne.
- Les championnats ne préparent pas les équipes à évoluer au niveau supérieur.
- La descente en championnat régional est presque automatique la saison suivant la montée en NF3.
- Les deux groupes de LRF créent des poules déséquilibrées et font que le championnat est peu attractif pour les meilleures équipes.
- Des championnats mal dimensionnés en nombre affaiblissent le niveau de jeu.
- Il convient d'adapter le nombre à la capacité réelle de la Ligue.
- Trop d'équipes moyennes ne permettent pas aux meilleures équipes de progresser.

Comment a été menée la réflexion

- Exploitation des réponses aux questionnaires,
- Avis des entraîneurs et clubs qui ont bien voulu nous répondre,
- Etude de l'évolution des équipes au sein des différents championnats,
- Analyse de ce qui se fait ailleurs dans des ligues sensiblement de même dimension

Comment faire progresser le niveau de jeu

- Diminuer le nombre d'équipes au total pour relever le niveau de jeu
- Créer des championnats dynamiques et attractifs
- Donner l'envie aux joueuses tout âge confondu de continuer à jouer à un niveau de jeu intéressant
- Rendre le niveau PNF plus compétitif et plus proche du niveau NF3
- Eviter que le championnat actuel de LRF soit un championnat lassant avec peu d'enjeu
- Permettre aux clubs qui ont un vrai projet concernant le basket féminin de progresser rapidement dans la hiérarchie des championnats.
- Le championnat régional doit être moins facile et le maintien ou la montée difficile à gagner
- Jouer plus de rencontres pour progresser dans le jeu

Le championnat : nouvelle formule

Dans son organisation finale :

- 1 poule de PNF de 14 clubs.
- 1 poule de LRF de 14 clubs.
- Favoriser la montée (et non plus le maintien) d'une équipe supplémentaire en cas de place vacante.
- Un nombre de descentes et de montées au sein du niveau de LRF qui doit permettre un plus grand brassage des équipes.

Pour y arriver

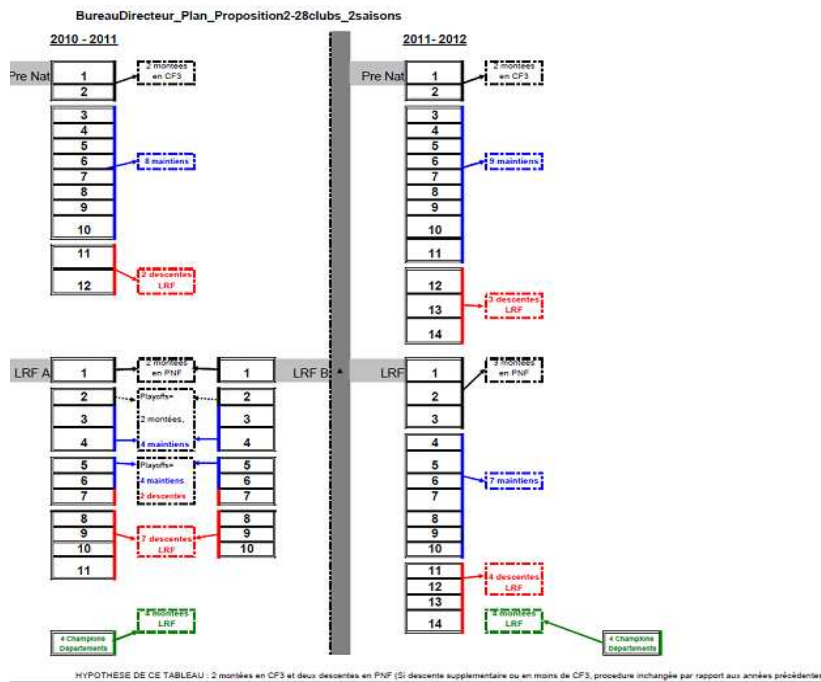
Saison 2010/2011

- 1 groupe de PNF à 12 équipes
- 2 poules de LRF
 - Répartition régionale des groupes afin de respecter l'équité

- Prise en compte du classement 2010/2011
- Des équipes des 4 départements dans chacune des poules
- Des distances kilométriques de déplacement homogènes entre les deux poules

Depuis la fin des championnats

- Non engagement de l'union Saint Brieuc Ploufragan en NF3
 - Permettant de faire accéder l'ESL Brest sur ce championnat
- PNF
 - Remplacement de l'ESL Brest par Pays de Fougères
 - Groupe de 12 équipes
- LRF
 - Non engagement de Plouzané, Auray
 - Pas de montée du Comité départemental des Côtes d'Armor
 - Reste aujourd'hui 21 équipes seulement sur le championnat de LRF, soit une poule de 10 et une poule de 11



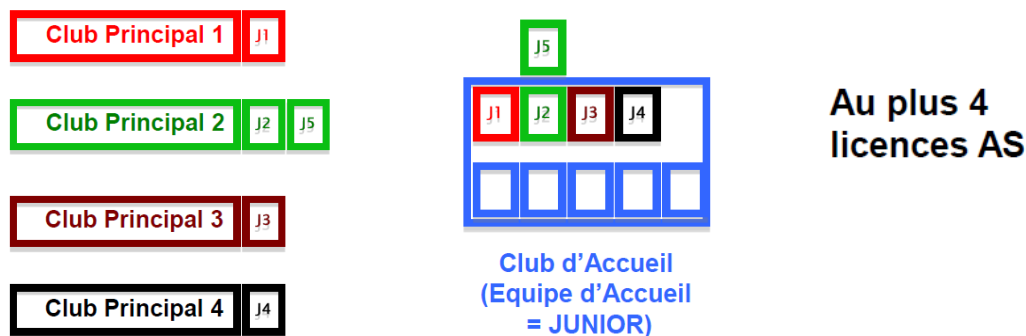
LRFA	LRFB	LRF A				LRF B				LRF A	LRF B
ILLET BC	1 LANGUEUX									12ème PNF	1 2ème Poule B
MELESSE	2 GOUESNOU	2	20	36	50	22	20	35	50	3ème Poule A	2 3ème Poule B
PLOUIGNEAU	3 PAGE	1	1	1	1	1	1	1		4ème Poule B	3 4ème Poule A
ARGENTRE	4 GUELMEUR		2	2		2	2	2		5ème Poule A	4 5ème Poule B
BC LEONARD	5 MONTFORT		3	3		3	3			6ème Poule B	5 6ème Poule A
RENNES PA 2	6 LANDERNEAU 2			4		4	4			7ème Poule A	6 7ème Poule B
GUINGAMP	7 RENNES CPB			5			5			8ème Poule B	7 8ème Poule A
BREAL	8 TREGUEUX 2									9ème Poule A	8 9ème Poule B
GUIPAVAS 2	9 VEZIN									11ème Poule B	9 11ème Poule A
SAINT AVE 2	10 RENNES A VENIR 3									Departement	10 Departement
	11 BREST ESL 3										11 Departement

FFBB : LE CHAMPIONNAT JUNIOR FEMININ ET MASCULIN 2010-2011

Principes retenus pour la mise en route du Championnat Junior Féminin & Masculin:

1. Catégorie d'âge : moins de 20 ans (y compris les C2)
2. Tout club d'accueil, pouvant être un club de haut niveau, du moment où les jeunes « ESPOIRS » ne participent pas au Championnat Junior
3. Quatre licences AS (double licences) maximum + règles de participation proposées (5 M ou T)
4. Horaire proposé : Dimanche 10h30 – 11h00, flexibilité évidente
5. Projet de compétition :
 - Phase 1 : 8 espaces pertinents (LR ou plusieurs LR) déterminés par la FFBB
 - Phase 2 : Nationale
 - 2 plateaux de 4 équipes (Féminin & Masculin)
 - 1 finale à Paris (Féminin & Masculin) (Bercy?)
6. Calendrier :
 - Information aux clubs à partir du 20 mai (Mailing et par les LR & CD lors des AG)
 - Pour les ligues régionales qui sont prêtes à lancer une phase régionale:
 - Engagement immédiat des équipes (auprès de la FFBB avec copie LR)
 - Mise en route d'une compétition régionale (calendrier travaillé en accord avec la FFBB)
 - Poursuite de la compétition dans le cadre de la Phase 1 commune à tous les clubs et à toutes les LR
 - Phase Nationale
 - Pour les ligues régionales qui ne sont pas prêtes à lancer une phase régionale :
 - Laisser passer la reprise traditionnelle
 - Promotion, sur le terrain, par les LR & CD du championnat junior (F & M)
 - Engagement avant le 1er novembre (auprès de la FFBB avec copie LR)
 - Constitution des équipes, par le biais des double licences autorisées jusqu'au 30 novembre
 - Démarrage de la Phase 1 (adaptée au nombre de clubs engagés) décembre –janvier
7. Pas de contrainte en terme d'arbitrage et d'entraîneur
8. Si le championnat représente assez de rencontres, cette équipe Junior peut rentrer dans le cadre des obligations sportives en lieu et place d'une équipe réserve traditionnelle.
9. Un chargé de mission JUNIOR sera nommé lors de l'Assemblée Générale de Limoges

Licence AS (Double Licence) pour composer une équipe JUNIOR



Jacqueline PALIN demande si un club breton ou un secteur géographique serait volontaire pour expérimenter ce championnat en allant chercher des jeunes dans les clubs avoisinants. Elle propose d'attendre la rentrée de septembre, de voir les inscriptions dans les clubs, de voir avec les comités départementaux... Elle propose de mettre en place un groupe de réflexion avec un élu de la Ligue courant novembre et s'il y a une possibilité de démarrer quelque chose au mois de Janvier. Le but c'est de conserver la catégorie cadet-cadette. Il semble que ce dispositif marche très bien dans la Ligue du Nord Pas de Calais, que c'est un championnat qui a permis de récupérer de nombreux licenciés, c'est le championnat le plus visité sur leur site...

VOEUX

VOEUX ET QUESTIONS DIVERSES

N° 1 : transmis par le PL SANQUER

1) *Journée de Coupe de Bretagne « Cadet » :*

Nous souhaiterions que la désignation des journées de Coupe de Bretagne « Cadet » prenne en compte les championnats Nationaux et Régionaux afin d'éviter les reports de rencontre de championnat.

Cette anomalie résulte d'une erreur de la commission sportive qui a tablé la Coupe de Bretagne sur la grille du Championnat de France Cadets 1 et non pas Cadets 2.

Ce vœu a été pris en compte par la Ligue.

2) *Nous souhaiterions que le mode de désignation d'un arbitre muté couvrant une équipe de son club d'origine soit précisé :*

Peut-il ou pas être désigné à arbitrer cette équipe ?

Plus largement peut-il être désigné à diriger des rencontres auxquelles participe une équipe quelconque de son club d'origine ?

La seule application possible est l'application fédérale. En l'occurrence pour la Fédération la désignation d'un arbitre dépend d'où il est licencié et non pas où il était licencié auparavant. Il n'y a aucune règle qui empêche de désigner un arbitre sur le club qu'il a quitté auparavant.

N°2 : transmis par le GOUESNOU Basket

Dans la logique des orientations présentées par la Fédération Française de Basket-ball dans le cadre de la réforme territoriale envisagé par l'Etat, il serait souhaitable de simplifier les dispositifs de collaboration entre clubs en ajoutant, aux principes d'Union et d'Entente, le principe de Convention de Partenariat multipartite associant clubs, Comités départementaux, Ligue et Fédération.

L'idée est de permettre aux clubs de définir, de façon libre et collégiale, des conditions technico-financières de partenariat ayant pour objectif de poursuivre des projets sportifs cohérents, ambitieux et adaptés aux souhaits et aux potentiels de leurs adhérents. La contrepartie, au niveau des Comités Départementaux, des Ligues Régionales et de la Fédération, serait de modifier les règlements sportifs de leurs championnats respectifs en supprimant les quotas de joueurs ou de joueuses mutés ou prêtés autorisés à composer une équipe et ce quel que soit le niveau de pratique, dans la mesure où leurs clubs d'origine seraient liés par ce type de convention

Ce vœu a été transmis à la FFBB. Il sera étudié par la commission des vœux de la Fédération. Le résultat sera connu lors de l'Assemblée Générale de la FFBB de Limoges dans 15 jours.

N°3 : transmis par le Basket Club Montgermont

1) *Notre club a constaté que les licenciés détenteurs (loisirs) ne peuvent être inscrits comme entraîneur sur la feuille de match. C'est se priver d'adultes encadrants.*

Vœux N°1 :

Qu'un adulte porteur d'une licence détente/loisir puisse être inscrit comme entraîneur sur la feuille de match pour tous les championnats départementaux.

Cette année le championnat poussins a terminé la première phase fin janvier en décalage par rapport aux autres catégories de jeunes.

Cette situation a engendré des difficultés de planifications des permanences, des salles communales lors du démarrage de la deuxième phase début mars 2010.

Ce vœu a été transmis à la FFBB. Une licence détente ne donne pas le droit à son détenteur d'occuper une fonction officielle. La seule possibilité pour modifier cela c'est que la Fédération change ses textes. Ce vœu sera débattu lors de l'Assemblée Générale de la FFBB à Limoges dans 15 jours.

Vœux N°2 :

Que toutes les catégories de jeunes commencent leurs championnats le même week-end que ce soit pour la première phase ou la deuxième phase de compétition.

Ce vœu ne concerne pas la Ligue de Bretagne. C'est à vœu à caractère départemental qui a été pris en compte par le Comité Départemental d'Ille et Vilaine.

N°4 : transmis par le club du BC La Mézière

Cette année, un membre de notre association, possédant une licence « détente » souhaitait s'impliquer dans la vie du club et coacher une équipe. Cependant, le règlement ne permet pas à ces licenciés de coacher et d'apposer leur numéro de licence sur la feuille de match. Nous ne comprenons pas ce point de règlement.

Par ailleurs, nous émettons quelques vœux relatifs au calendrier sportif ainsi qu'à certaines dates de championnat. Nous avons par exemple rencontré de nombreuses difficultés à maintenir les matchs lors des premiers samedi des vacances scolaires (départ en vacances des licenciés) et proposons d'éviter ces journées à l'avenir !! Cette saison a donc été particulièrement riche en matchs reportés.

Nous avons également des remarques sur le championnat poussin/ poussine. En effet, la première phase s'est révélée beaucoup plus longue que la seconde, lors que les écarts de niveau entre les équipes sont les plus importants sur cette période. Nous souhaitons revenir à un certain équilibre des phases.

Enfin nous considérons les prix des mutations et des licences T particulièrement élevés, pouvant aller jusqu'à 83 euros. Nous ne comprenons pas (et ne connaissons pas) les raisons qui justifient la pratique de tels tarifs. Nous souhaitons ainsi discuter de ce point à l'Assemblée Générale du Comité et proposer des tarifs plus raisonnables et abordables.

La première partie du vœu est à caractère fédéral. Ce vœu a été transmis à la FFBB. Il sera débattu lors de l'Assemblée Générale de la FFBB à Limoges dans 15 jours.

Tout ce qui concerne les journées, les championnats est un vœu à caractère départemental qui à été pris en compte par le comité départemental d'Ille et Vilaine.

Concernant le prix des mutations et des licences T, ce vœu a été transmis à la FFBB. Il sera débattu lors de l'Assemblée Générale de la FFBB à Limoges dans 15 jours.

ELECTIONS

RESULTAT DES ELECTIONS

Comité Directeur de la Ligue

		Nbre voix 1 ^{er} TOUR	Nbre voix 2 ^{ème} TOUR	
Annick	CORBEL	10940	11829	Elue
Jean Pierre	CONSTANT	7358	8369	
Pierre	GICQUEL	8670	9519	
Antoine	LE BERRE	11483	11034	Elu
Aurélien	LEBERT	7560	7907	
Jean François	MENEZ	10027	10673	Elu
Jacques	PERRIER	9727	9917	Elu
Janine	MELEDO	8661	8891	
Véronique	PROVOST	10600	10860	Elue

Représentants aux Assemblées Générales Fédérales

Titulaires : Jacqueline PALIN – Marylise COCHENNEC : Elues
Suppléant : Jean Jacques KERDONCUFF : Elu

RECOMPENSES

ACADEMIE REGIONALE – 3^{ème} Promotion – Année 2010

On récompense les personnes qui ont marqué l'histoire du basket en Bretagne.

Jacqueline PALIN présente individuellement les lauréats 2010 et leurs parcours au service du Basket Ball en Bretagne.

La promotion 2010 (3^{ème} promotion) :

- **ENTRAINEUR** : Justy SPECKER
- **JOUEUR – JOUEUSE** : Jacques THIBAUD
- **ARBITRE** : Edmond BIGOT
- **CLUB** : Les Violettes de Ploumagouar
- **PERSONNALITES** : Jacques GUENE
René BARON
Famille TANGUY (Jo TANGUY, Jean-Paul TANGUY, Yvon TANGUY,
Pascal TANGUY, Xavier TANGUY)
Jacky PRUVOST
- **TROPHEE SPECIAL DU COMITE D'HONNEUR DE L'ACADEMIE REGIONALE** :
Cathy MELAIN

Félicitations aux lauréats et remerciements de Jacqueline PALIN au nom de la Ligue de Bretagne de Basket Ball.

ECOLES FRANCAISES DE MINI-BASKET

Remise d'un kit FFBB à :

BC Languieux – ASC St Samson – AL Ploufragan – AS Ergue Armel – UJAP Quimper – EO Landerneau – PLC Auray – ES St Avé – FOLC Lorient – Avenir de Rennes – ES Etreilles

LABEL ELITE FFBB

Remise de récompenses à :

CO Pacé – Rennes PA – US Yffiniac – BB29 – ES St Avé – Pleyber Christ BC - Avenir de Rennes – Etoile St Laurent - UCK NEF Vannes – BB 29 - UJAP Quimper

JEUNES ET ESPRIT SPORTIF

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF : UJAP QUIMPER

Récompense : Banderoles – fanion « esprit sportif »

CHALLENGE DU CLUB FORMATEUR :

- + de 150 licenciés* : 1^{er} : AVENIR DE RENNES
Il lui est remis un trophée.
- de 150 licenciés* : 1^{er} : ASPTT RENNES
Il lui est remis un trophée.
- Entente et Union* : 1^{er} : UNION DE LA BAIE
Il lui est remis un trophée.

PALMARES

Pré-nationale masculine	UJAP QUIMPER 2
Ligue 1 masculine	UCK NEF VANNES
Ligue 2 masculine	CO PACE
Cadets	ETENDARD DE BREST 2
Minimes masculins	UNION RANCE ESTUAIRE BASKET
Benjamins	ETENDARD DE BREST
Pré-nationale féminine	EBQC
Ligue féminine	LA GUIDELOISE
Cadettes	ETOILES SAINT LAURENT DE BREST
Minimes féminines	ETOILES SAINT LAURENT DE BREST
Benjamines	ETOILES SAINT LAURENT DE BREST

COUPE DE BRETAGNE "Challenge Edmond BIGOT"

Seniors Féminines	PLEYBER-CHRIST BC
Seniors Masculins	AUORE DE VITRE
Cadettes	PLEYBER-CHRIST BC
Cadets	AUORE DE VITRE

RECOMPENSES LIGUE

LETTRES FELICITATIONS

Côtes d'Armor

BOUEDEC	Adrien	Langueux BC	JARNO	Audrey	Vigilante Plemet
CARRIER	Catherine	St Briec Basket	LEFORT	Pascale	St Samson
CHAUVIERE	Alicia	Us Ploubalay	LIVIS	Cindy	Vigilante Plemet
DAGORN	Gwenaelle	Lannion Tregor Basket	MOISAN	Nicolas	Al Ploufragan
BILLAT	Ludovic	ASPTT St Briec	BILLON	René	EB Paimpol
DAVID	Isabelle	US Yffiniac	MOUNIER	Romain	Vigilante Plemet

Finistère

PETTON	Sophie	Plouarzel BC	PEREZ	Audrey	AL Crozon
HERNOT	Nolwenn	Plouider BB CL	SURU	Gilles	Plabennec BC
VERDY	Aude	Etoile ST Laurent	NIOBEY	Gwendoline	Pont l'abbé BC
BERGOT	Béatrice	Etoile ST Laurent	LE GOFF	Jean Noel	Kurun Plougouml
ABJEAN	Christian	Etendard de Brest	CROGUENNEC	Mickaël	BC Leonard
BELLEC	Véronique	Saint Divy BB	POULLELAOUEN	Stéphanie	CJ Renonais
CLERET	Aurélien	Bleuets de Guilers	PAGANI	Sophie	Moelan sur mer BB
TANGUY	Mélanie	BB Conquetois			

Ille et Vilaine

LE GUEVEL	Bernard	Crevin	LOMBARD	Boris	OC Cesson
GUINAMANT	Jean Yves	Crevin	METIVIER	Jean Louis	Rennes ASCR
HORVAIS	Julien	Aurore de Vitre	JOSSO	Stéphane	Avenir de Rennes
HOUAL	Peggy	AS Vignoc Hede Guipel	LE BOULER	Cédric	CJF Saint Malo
MALARD	Marie Paule	AS Vignoc Hede Guipel	PARCOU	Erwan	US Vern/Seiche
JEUSSELIN	Joseph	Les Jeunes d'Argentré	HARDY	Caroline	Rennes ASPTT
GASNIER	Sophie	Les Jeunes d'Argentré	BOCK	Dominique	US Liffré
GEFFRAULT	Laurence	Les Jeunes d'Argentré	GAUTIER	Nicolas	US Liffré
GEFFRAULT	Roselyne	Les Jeunes d'Argentré	LE VERGE	Thierry	US Chateaugiron
DEMEURE	Adrien	US Mordelles			

Morbihan

ANDRIEUX	Monique	Elvinoise Basket	LE BOLE	Emmanuelle	Belz BC
BACON	Muriel	RL Pontivy	LE GRUMELEC	Virgine	BC Moreac
CADORET	Guy	ES Pluherlin			
DAVID	Arnaud	Rochefort	LE PORT	Laurence	BC Ploermel
DANIBERT	Françoise	Neuillac BC	RENAUDINEAU	Soizick	Berne BC
GUILLEMOT	Catherine	ES Plescop	ROPERT	Fabrice	PL Locmiquélic
GUYOT	Céline	US Ploeren	SICALLAC	Valérie	Quiberon
LAUNAY	Loïc	Noyal Muzillac	VACHEROT	Jean Philippe	FOLC Lorient
		AS Trinitaise			

MEDAILLES DE BRONZE

LAUNAY	Denis	ES Henansal	BOUGEARD	Jacqueline	Pays de Fougères
GLOUX	Laurence	Hémonstoir	PERRIER	Jacques	Les Jeunes d'Argentré
CLECH	Jean Luc	Saint Briec Basket	BARBOTIN	Denis	Janzé
LEMONIER	Dominique	Arzellis Ploudalmezeau	BOUTER	Didier	BC Hennebont
SILLAU	Erwann	EO Landerneau	DE KERMEL	Guillaume	UCK NEF Vannes
CESSOU	Eric	Brest Basket 29	RENAUDIN	Olivier	Berné BC
GUEGUEN	Yannig	AS Ergue Armel	CHENEAU	Thierry	Avenir de Theix
RATEAU	Thierry	Hors Association	LARHER	Laurent	UJAP Quimper
COUVERT	Emmanuelle	Aurore de Vitré	DIRAISON	Vincent	Langueux BC
LECAILLER	Claire	Aurore de Vitré			
CAIRON	Sébastien	AS Vignoc Hédé Guipel			
GASNIER	David	Les Jeunes d'Argentré			
ROQUET	Briac	Avenir de Rennes			

MEDAILLES D'ARGENT

GUYOT	Sophie	St Samson	QUINAOU	Jocelyne	ASA Lorient
LE MEAUX	Cathy	Ent Bas Pelem	PRUVOST	Catherine	UCK NEF Vannes
ROCHELLE	Stéphane	Plaintel Sports	COADIC	Alain	FOLC Lorient
CASTEL	Dominique	Avel Santec	KERBELLEC	Stéphane	La Guideloise
NICOLAS	Gaston	Ergue Gaberic BB	MALARD	Christelle	As Vignoc Hédé Guipel
BRISELET	Claude	Pleuven BC	HOUE	Joseph	Ligue
LUCAS	René Jean	Mongermont BC	LEBRETON	Mickael	Ligue
ANGER	Stéphane	US Chateaugiron			

MEDAILLES D'OR

PICART	Serge	Tréguieux BC
LAMOUR	Patrice	BB Conquetois
CLOAREC	Michel	Plouarzel BC
BOURSERIE	Loic	Aurore de Vitré
MORIN	Daniel	CJF St Malo
MAUGEAIS	René	CO Pacé
LE LOIRE	Gérard	Basket Bro Baod
MAURICE	Didier	ES St Avé

RECOMPENSES FEDERALES

MEDAILLE DE BRONZE

MORIN	Jean Luc	St Brice en Coglès
GERMES	Pascal	St Brice en Coglès
BOURGUIGNON	Frédéric	Les Jeunes d'Argentré
LE ROUX	Noel	Plabennec BC
CHERMEUX	Hélène	US Concarneau

MEDAILLES D'ARGENT

LE COZANNET	Dominique	ESSM Loudéac
GLO	Lucien	Hors Association
FERRINI	Lucienne	Hors Association
JAFFRES	Danièle	ASPTT Brest
MAUGEAIS	Huguette	CO Pacé
CHEVALLIER	Pascal	Aurore de Vitré
D'HERVE	Daniel	PLC Auray
LE BRONZE	Yannick	BC Hennebont
TREHIN	Eric	Ligue

DISCOURS

Intervention de Monsieur Jean-François COQUAND – Directeur Adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Amis ...je ne crois pas que j'ai manqué une AG sauf en période électorale depuis 6 ans que je suis en Bretagne. Je voulais saluer tout particulièrement Madame Bigot, ancienne athlète de très haut niveau en athlétisme. Jacqueline l'a dit tout à l'heure mais je voudrais rappeler que Madame Bigot a été plusieurs fois championne de Bretagne mais surtout championne de France du 200 mètres et du 4x100 mètres. Elle a participé aux jeux mondiaux de Londres. A l'époque c'était le top. Elle est répertoriée dans les internationales françaises sur le site de la Fédération d'Athlétisme. Bravo et merci d'être venue.

Vous remarquerez que la RGPP, peut-être qu'elle m'a tué comme dit Jacqueline, mais surtout on espère qu'on ne fusionnera avec pôle emploi car vous n'auriez plus le plaisir de voir le personnel de jeunesse et sports le samedi matin. On bouclerait le vendredi à 17h30 !!! Profitez-en tant qu'on est encore là même si on dit des bêtises parfois.

Quoi dire ? On se connaît tellement, j'ai salué un quart de la salle. Simplement que le basket marche bien. Tous les clignotants sont à peu près au vert. Comme l'année dernière déjà, quand même, le nombre de licenciés baisse. On attend un peu le rebondissement. Quelquefois il y a des baisses qui paraissent un peu inéluctables. La Ligue a choisi de prendre le taureau par les cornes en développant plusieurs actions de développement et en particulier l'achat du Breizh Basket Aréna. C'est un bel équipement et surtout facile d'utilisation. C'est un bon moyen de développement. La baisse des licenciés se ressent surtout dans la catégorie cadets et chez les féminines. Je pense qu'on a un vrai problème avec le sport féminin. Le sport féminin organisé perd du terrain quoiqu'on fasse (horaires...). La pratique sportive féminine hors club organisé gagne du terrain. L'enjeu pour nous, service de l'Etat, c'est de se poser la question est-ce qu'on laisse à certains « marchands de soupe » (club de fitness...) le sport féminin ou est ce que le mouvement sportif se prend en main et définit des conditions de pratique. Il faut qu'on travaille sur une autre structuration. Je ne sais pas si cela passera par les horaires... il faut trouver d'autres façons et je fais confiance à Jacqueline qui est une grande défenseuse du sport féminin pour trouver des solutions. C'est avec grand plaisir que je rappelle qu'elle a été la première lauréate nationale « Femmes et Sport ».

Je n'ai rien à dire sur le plan des finances. Le fond de roulement est tout à fait correct mais sans plus. Je tenais à dire que 3 mois ce n'est pas la moyenne des Ligues. On est plus à 4-5 mois de fond de roulement. C'est un de nos critères pour analyser les budgets. C'est bien, aussi, que les clubs profitent des excédents de gestion.

Je voulais insister sur la territorialité. Nous, dans le cadre du CNDS, je parle pour la région, on réfléchit à une nouvelle organisation aussi. Il n'y a plus de commission régionale et départementale. Il y a une commission territoriale mais il n'empêche que les départements ont encore un groupe de travail qui mouline des subventions. Vous savez que, de plus en plus, le plancher à 600 euros empêche certains clubs de demander ou d'avoir des subventions. Ce plancher va monter et on va avoir du mal à aider tous les clubs. Il va falloir qu'on travaille de façon différente. Soit on travaillera par thématique, soit on travaillera discipline par discipline. C'est une nouvelle organisation. Il faut élargir le débat et se dire que ce que fait la Ligue, que ce que fait la Fédération n'est pas forcément anti-club ou anti-département ... il faut arriver à changer un petit peu cette mentalité.

Même si le graphique est moyennement parlant sur les fautes techniques... ça stagne. C'était juste pour me permettre de dire que même si vous êtes un sport de salle, vous devez rester un sport propre ! Vous n'oublierez pas de le redire en ces temps de Coupe de Monde de Football.

Puisqu'on est dans les sports de salle, je rappelle que la commission a rendu son rapport. Ca s'appellera Arena quelque chose. Quand on parle de très grandes salles de sport c'est 10000 places et encore une très grande salle française à 10000 places cela veut dire moyenne salle en Europe. Bercy qui est notre extraordinaire salle est la 21^{ème} salle en Europe. Donc si on veut construire une salle de 5000 places en Bretagne on est dans la moyenne basse. On a un vrai problème et malheureusement j'ai peur que la Bretagne soit absente du projet d'Arena 2012-2015.

Je voulais vous remercier de votre accueil. Je suis breton depuis 6 ans. Pour le moment je ne sais pas où je suis nommé. J'ai vraiment grand plaisir à être parmi vous et j'espère que mes successeurs continueront le travail qu'on a fait ensemble Direction Régionale Jeunesse et Sport et Ligue de Bretagne de Basket-ball. Je ne veux pas redire tout ce que l'on a fait mais continuez à accueillir l'équipe de France. Aujourd'hui Cathy était là et

c'était bien sympathique. Surtout et même si c'est difficile continuez à nous, à vous amuser. Encore merci et bonne fin d'Assemblée Générale et bon appétit.

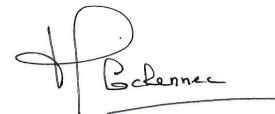
Jacqueline PALIN : c'est avec beaucoup de regret, pour ne pas dire plus, que nous allons voir partir Jean-François COQUAND, grand ami du basket et encore plus du basket féminin. J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec Jean-François COQUAND. C'est vrai qu'on avance ensemble sur de nombreux projets. Je travaille aussi avec lui dans le cadre du CROS, du CNDS. Ce n'est pas tous les jours facile, il ne faut pas croire que l'on rigole tout le temps. Parfois il y a des tensions entre nous par rapport à certains projets mais on a toujours eu l'écoute, la disponibilité. Je crois que le basket breton va beaucoup regretter Jean-François COQUAND. J'espère que sa prochaine mission ne sera pas très loin de chez nous pour qu'il puisse venir nous voir de temps en temps.

Au nom du basket breton je tenais à vous offrir un petit souvenir.

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC



POLE EMPLOI « emploi CAE/CUI »

Le contrat unique d'insertion

Les objectifs et les publics :

- Une étape pour un retour vers l'emploi durable
 - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi
 - Répondre à un besoin ponctuel de la structure
- Les publics éligibles
 - Jeunes âgés de moins de 26 ans
 - Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'1 an
 - Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, ATA et AAH)
 - Demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicaps

Les caractéristiques:

- La durée du contrat
 - CDI ou CDD de 6 mois mini renouvelable jusqu'à 24 mois
 - Entre 20 et 35 heures
 - Possibilité d'annualisation du temps de travail
 - Pas de limite au nombre de renouvellements
 - Possibilités de prolongation du CUI jusqu'à 60 mois pour :
 - un bénéficiaire d'un minimum social, âgé de 50 ans ou plus à l'expiration de la durée maximale de 24 mois
 - reconnu travailleur handicapé
 - pour achever une action de formation en cours
- La rémunération
 - Rémunération du salarié sur la base du SMIC (8,86€horaire brut au 01/10/10), sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables

Les aides financières :

- Une exonération des cotisations patronales de SS dans la limite du SMIC
- Une aide financière de l'Etat
- Tous les salariés en CUI bénéficient dans les conditions de droit commun, du RSA activité ou de l'AAH
- Les bénéficiaires de l'ASS peuvent prétendre à :
 - une prime de retour à l'emploi de 1000€ versée à la fin du 4ème mois d'activité ou par anticipation
 - un complément de revenus au maximum pendant les 12 premiers mois d'activité (3 mois, cumul ASS et salaire versé puis durant 9 mois prime mensuelle de 150€ cumulable avec le salaire versé)

L'accompagnement et la formation :

L'ACCOMPAGNEMENT DU SALARIE

- Les actions d'accompagnement du CUI - CAE ne doivent pas être un frein à sa signature
- Le directeur d'établissement peut assurer cette fonction (sous réserve d'un volume raisonnable)
- Les actions d'accompagnement se mettront en place de façon progressive
- Les modalités et règles de formalisation du bilan seront créées ultérieurement pour vous aider

LA FORMATION DU SALARIE

- Possibilité de prolonger la convention au-delà de 24 mois pour achever une action de formation en cours
- Possibilité de financer des formations sur les fonds mutualisés des périodes de professionnalisation
- Possibilité de suivre des remises à niveau prises en charge (français, mathématiques, bureautique...)

LA PROFESSIONNALISATION DES SALARIES

- Possibilité, pour les salariés en CUI-CAE, de réaliser des périodes d'immersion en entreprises pour faciliter l'acquisition de nouvelles compétences, créer des passerelles avec d'autres employeurs et initier, le cas échéant une procédure d'embauche
- Une attestation d'expérience professionnelle est obligatoirement remise au salarié à la fin du contrat

ACCOMPAGNEMENT PENDANT LE CONTRAT

- Appui du conseiller emploi PAE – Mission Locale – Animateur local d'insertion
- 3 mois avant le terme du contrat: Mobilisation sur la recherche d'emploi (rencontres régulières avec les professionnels de l'emploi chargés de proposer: des modalités de mise en relation avec l'entreprise et/ou des outils adaptés à la recherche d'emploi)

LE RECRUTEMENT

- Nous, conseillers pôle emploi, pouvons vous aider à :
 - déterminer les besoins
 - choisir la nature du contrat le plus adapté
 - rédiger le profil de poste
 - rechercher des candidats correspondant à vos besoins en y associant les partenaires Points Accueil Emploi et Missions Locales
 - présélectionner les meilleures candidatures
- Vous, en tant que recruteurs :
 - organisez les entretiens pour choisir vos futurs collaborateurs
 - informez les candidats des suites des entretiens (positifs ou négatifs)
 - informez Pôle emploi du candidat retenu

L'APRES CONTRAT

- Si l'établissement ne peut garder le salarié :
 - Pour les bénéficiaires du RSA :
 - suivi par l'animateur local d'insertion (ALI)
 - Pour les autres demandeurs d'emploi :
 - reprise du suivi par un conseiller de pôle emploi

CAE PASSERELLE

- Objectif : favoriser l'emploi des jeunes dans le secteur non marchand en vue de leur permettre d'acquérir une expérience et des compétences transférables dans le secteur marchand.
- Publics : Jeunes de 16 à 25 ans révolus y compris jeunes diplômés rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle
- Nature du contrat : CDD de 12 mois de 20h à 35h semaine (renouvelable sous certaines conditions : action de formation en cours)
- ACTUALITES SUR LES PERIODES D'IMMERSION :
- Circulaire DGEFP du 22 mars 2010
 - « les CAE PASSERELLE » doivent prévoir systématiquement la mise en place de périodes d'immersion
 - Dès la signature de la convention, une annexe devra être jointe précisant la possibilité pour le jeune de faire des immersions

PERIODES D'IMMERSION

- OBJECTIF : permettre aux jeunes en CAE P de diversifier ses expériences et ses compétences et de favoriser son insertion durable dans le secteur concurrentiel.
- Pas de durée minimale mais un maximum d'un mois calendaire par période d'immersion
- Les immersions ne peuvent excéder 25% maximum de la durée totale du contrat
- Elles se déroulent prioritairement dans le secteur concurrentiel
- La réalisation d'une période d'immersion n'entraîne pas la suspension du contrat de travail initial. Durant toutes les périodes, l'employeur verse le salaire dû et continue à percevoir l'aide attachée au contrat.
- Une convention immersion doit être signée par le prescripteur et l'employeur

- Chaque période d'immersion est soumise à une convention de mise à disposition gratuite conclue entre l'employeur du jeune et l'entreprise d'immersion.
- Un avenant au contrat de travail est obligatoirement conclu
- La durée hebdomadaire de travail est identique, seules les modalités ou horaires peuvent varier
- La durée du contrat n'est pas prolongée de la durée des immersions réalisées
- Le salarié en immersion bénéficie de la même couverture du risque AT/MP pendant ses immersions

COORDONNEES

– Equipe Associations Administrations

Pole emploi de Rennes Sud

38, boulevard Albert 1er

CS 3070635207 Rennes

- au 02 99 86 71 21
- sur asso-admin.35061@pole-emploi.fr